



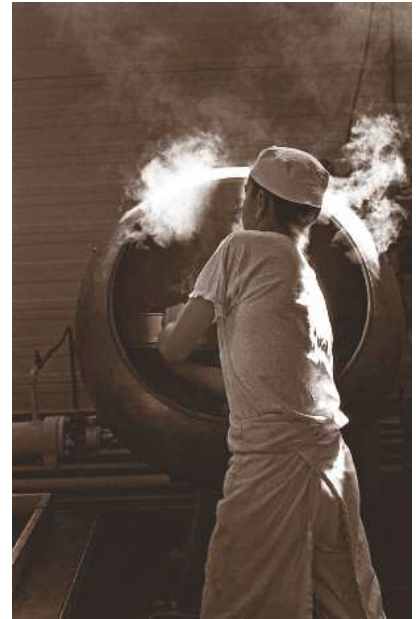
Communiqué de presse  
Paris, le 4 juillet 2016

## La confiserie Mazet reçoit le label « Entreprise du Patrimoine Vivant »

Le jeudi 16 juin, le Ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, Monsieur Emmanuel Macron et la Secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, Madame Martine Pinville attribuaient à la confiserie Mazet, le label « Entreprise du Patrimoine Vivant ».

En rejoignant le millier d'entreprises distinguées par ce label, la société Mazet est fière de voir son savoir-faire reconnu. Grâce à la recette du plus vieux bonbon de France, la Prasline créée en 1636, que la Maison continue de produire traditionnellement, elle s'inscrit dans la perpétuation de traditions gastronomiques centenaires. C'est en défendant son héritage et en se réinventant sans cesse que la Maison de la Prasline s'inscrit au fil des ans, dans son époque.

Cette honorable distinction « d'entreprise du patrimoine vivant » vient également distinguer le travail des équipes de confiseurs, chocolatiers et de la Maison dans son ensemble pour qu'elle continue de séduire des clients toujours plus nombreux.



Maison historique de la Prasline Mazet  
43 Rue du Général Leclerc, 45200 Montargis



Maison de la Prasline Mazet  
34 rue des Archives – 75004 Paris

[www.mazetconfiseur.com](http://www.mazetconfiseur.com)

Contact presse – Agence 14 septembre  
Karine Diop – [karinediop@14septembre.fr](mailto:karinediop@14septembre.fr)  
01 55 28 38 28